

Enjeux :

Approfondir et renforcer ses connaissances de la législation du travail temporaire.

Public :

Chargés d'affaires, Consultants, Directeurs d'agences, Chargé de recrutement, Exploitant, assistant d'agence.

Prérequis :

Être en possession de son ordinateur et de ses accès aux logiciels.

Durée :

1 jour - 7h

Animation :

Formateurs en formation et accompagnement des agences d'emplois.

Tarifs :

Personnalisés – Nous consulter.

Sanctions :

Certificat de Réalisation

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de cette formation, les apprenants seront en capacité de :

- Maîtriser les formalités préalables à la prise de poste d'un salarié temporaire
- Maîtriser les cas d'interdiction au recours au travail temporaire
- Maîtriser la gestion de la paie des intérimaires
- Maîtriser la gestion des litiges avec les entreprises utilisatrices

Contenu

Les formalités préalables à l'embauche

- DPAE
- Contrôle de l'emploi des travailleurs étrangers
- Carte BTP

Les cas d'interdiction au recours au travail temporaire

- Succession ininterrompue de missions sur le même poste [délai de carence]
- Travaux interdits

Maîtriser la gestion de la paie intérimaire

- Les problématiques liées à la rémunération de l'intérimaire
- La gestion des frais professionnels
- Les problématiques liées à la durée du travail : heures supplémentaires, temps partiel
- La gestion des CDI-I

La gestion des litiges avec les entreprises utilisatrices

- Les dommages causés par les intérimaires
- Le transfert d'un intérimaire au sein d'une autre ETT
- La facturation des jours fériés

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques. Powerpoint. Remise de fiche synthèse reprenant les éléments clés de la formation. Études de cas concrets.
- **Validation des acquis** : quiz en salle
- **Évaluation des acquis** : par le formateur.
- **Évaluation à chaud** de la formation par les apprenants.

Contact et inscription : formation@lip-academy.com | 04 72 76 27 06